



Programme CaRE POC de l'AAP pour les ESSMS

Création d'un dossier sur la plateforme
eCaRE opérée par Convergence

Guide d'utilisation pour les ESSMS

11/05/2026 | ANS – Direction Expertise, Innovation et International

Sommaire



1. Présentation de la plateforme eCaRE – page 3
2. Inscription sur la plateforme eCaRE – page 5
3. Connexion à la plateforme eCaRE – page 14
4. Dépôt d'une candidature – page 19
5. Candidater au nom de plusieurs établissements - page 25
6. Transfert d'un dossier – page 30



Présentation de la plateforme eCaRE opérée par Convergence

Présentation de la plateforme eCaRE opérée par Convergence

Les appels à financement et appels à projet du **programme CaRE** sont rattachés à des guichets spécifiques et s'adressent à tous les établissements de santé, social ou médico-social, publics et privés. Ils ont tous pour objectif de soutenir le renforcement de la sécurité opérationnelle dans les établissements.



Programme CaRE

Un des objectifs du programme CaRE est de **financer les établissements de santé** pour renforcer leur **résilience cyber** et les aider à améliorer leur niveau de maturité en SSI.

Proposée par l'Agence du Numérique en Santé, **eCaRE est la plateforme dédiée à la candidature aux guichets d'appels à financement et appels à projet du programme CaRE.**

En tant qu'ESSMS, la plateforme eCaRE opérée par Convergence vous permet de :

- ▶ Déposer un dossier de candidature pour la phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS ;
- ▶ Suivre l'avancement de votre dossier et répondre aux demandes de précisions de l'ANS.



Inscription sur eCaRE

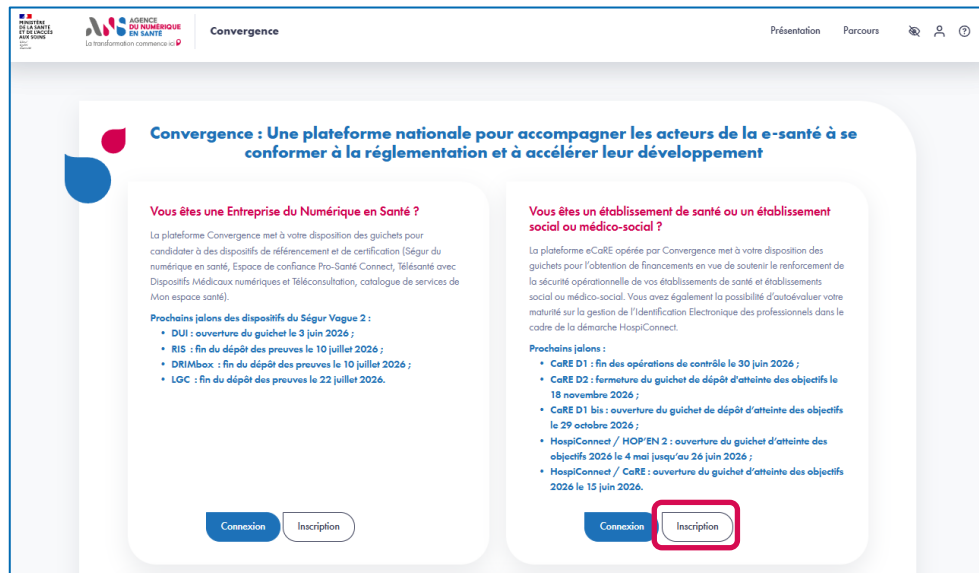
Comment s'inscrire sur la plateforme ?

Inscription sur eCaRE

- ▶ Cette section vous présente les actions à réaliser si vous voulez vous inscrire en tant qu'établissement ou service social ou médico-social sur la plateforme eCaRE opérée par Convergence.
 - ▶ Les étapes à suivre sont les suivantes :
- 1 Sélection du parcours d'inscription à eCaRE depuis la page d'accueil de la plateforme Convergence
 - 2 Complétion du formulaire d'inscription (2.1 à 2.5)
 - 3 Réception du mail de vérification et activation du compte

Inscription sur eCaRE

Page : Page d'accueil non connectée de la plateforme eCaRE opérée par Convergence



The screenshot shows the homepage of the Convergence platform. At the top, there are logos for the Agence du Numérique en Santé and the French Republic, along with the text 'Cybersécurité accélération et Résilience des Établissements'. The main heading is 'Convergence : Une plateforme nationale pour accompagner les acteurs de la e-santé à se conformer à la réglementation et à accélérer leur développement'. Below this, there are two columns of text. The left column is titled 'Vous êtes une Entreprise du Numérique en Santé ?' and the right column is titled 'Vous êtes un établissement de santé ou un établissement social ou médico-social ?'. Each column contains a paragraph of text and a list of upcoming milestones. At the bottom of each column, there are two buttons: 'Connexion' and 'Inscription'. The 'Inscription' button in the right column is highlighted with a red box.

Convergence

Présentation Parcours

Convergence : Une plateforme nationale pour accompagner les acteurs de la e-santé à se conformer à la réglementation et à accélérer leur développement

Vous êtes une Entreprise du Numérique en Santé ?

La plateforme Convergence met à votre disposition des guichets pour candidater à des dispositifs de référencement et de certification (Séjour numérique en santé, Espace de confiance Pro-Santé Connect, Télésoin avec Dispositifs Médicaux numériques et Téléconsultation, catalogue de services de Mon espace santé).

Prochains jalons des dispositifs du Séjour Vague 2 :

- DUJ : ouverture du guichet le 3 juin 2026 ;
- RIS : fin du dépôt des preuves le 10 juillet 2026 ;
- DRIMéox : fin du dépôt des preuves le 10 juillet 2026 ;
- LGC : fin du dépôt des preuves le 22 juillet 2026.

Connexion **Inscription**

Vous êtes un établissement de santé ou un établissement social ou médico-social ?

La plateforme eCaRE opérée par Convergence met à votre disposition des guichets pour l'obtention de financements en vue de soutenir le renforcement de la sécurité opérationnelle de vos établissements de santé et établissements sociaux ou médico-sociaux. Vous avez également la possibilité d'autoévaluer votre maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect.

Prochains jalons :

- CaRE D1 : fin des opérations de contrôle le 30 juin 2026 ;
- CaRE D2 : fermeture du guichet de dépôt d'atteinte des objectifs le 18 novembre 2026 ;
- CaRE D1 bis : ouverture du guichet de dépôt d'atteinte des objectifs le 29 octobre 2026 ;
- HospiConnect / HOP'EN 2 : ouverture du guichet d'atteinte des objectifs 2026 le 4 mai jusqu'au 26 juin 2026 ;
- HospiConnect / CaRE : ouverture du guichet d'atteinte des objectifs 2026 le 15 juin 2026.

Connexion **Inscription**

- ▶ Depuis la page d'accueil non connectée de la plateforme eCaRE opérée par Convergence (<https://convergence.esante.gouv.fr/>), accédez à la procédure d'inscription en tant qu'ESSMS en cliquant sur le bouton « Inscription » de la rubrique « Vous êtes un établissement de santé ou un établissement ou service social ou médico-social ? ».

Inscription sur eCaRE

Page : Procédure d'inscription – Informations de l'établissement 1/3

Inscrivez-vous en tant qu'établissement

* Champs obligatoires

ÉTAPE 1 Informations personnelles | **ÉTAPE 2 Informations de l'établissement** | ÉTAPE 3 Récapitulatif

Informations de l'établissement

ⓘ Merci de sélectionner le type d'établissement ainsi que la région de rattachement de votre établissement. Dans le cas des GHT, sélectionnez la région de rattachement de l'établissement support de votre GHT.

Type d'établissement *

ESSMS

Région *

Précédent Suivant

- ▶ En deuxième étape de la procédure d'inscription :
 - Sélectionnez le type de l'établissement « ESSMS » ;
 - Sélectionnez la région de votre établissement ou service social ou médico-social
- ▶ Cliquez sur le bouton « Suivant » en bas de la page.

Inscription sur eCaRE

Page : Procédure d'inscription – Informations de l'établissement 2/3

Inscrivez-vous en tant qu'établissement

* Champs obligatoires

ÉTAPE 1 Informations personnelles | ÉTAPE 2 Informations de l'établissement | ÉTAPE 3 Récapitulatif

Informations de l'établissement

Type d'établissement : ESSMS
Région : Île-de-France

○ Merci de sélectionner votre établissement. Vous pouvez utiliser la barre de recherche ci-dessous.

Rechercher

Finess EJ de l'établissement	Raison sociale de l'établissement	Action
130013568	HELIOS SAINTE	Sélectionner
130053499	DOMINO SERVICES 94	Sélectionner
250018025	RESIDENCE MAGENTA	Sélectionner
250018082	KORIAN BRUNE	Sélectionner
250018116	LE CLOS CLEMENT 77	Sélectionner

- ▶ A la suite de la sélection de votre type d'établissement et de votre région, une liste d'établissements est restituée. Elle correspond à l'option sélectionnée en étape 2.2.
- ▶ A l'aide de la barre de recherche, vous pouvez rechercher votre ESSMS et cliquez sur le bouton « Sélectionner » correspondant.
- ▶ Vous pouvez cliquer sur le bouton « Précédent » en bas de la page afin de modifier votre choix du type d'établissement et de la région.

Inscription sur eCaRE

Page : Procédure d'inscription – Informations de l'établissement 3/3

Inscrivez-vous en tant qu'établissement

✓
ÉTAPE 1
Informations personnelles

2
ÉTAPE 2
Informations de l'établissement

3
ÉTAPE 3
Récapitulatif

Informations de l'établissement

Type d'établissement : ESSMS
 Région : Île-de-France
 Finess EJ de l'établissement : 130053499
 Raison sociale de l'établissement : DOMINO SERVICES 94

📘 Pour information, vous trouverez ci-dessous la liste des entités géographiques identifiées et rattachées à votre établissement.

Afficher 10 entrées Rechercher :

Raison sociale	Finess EG
SAAD AAVS	940025042
SAADF AAVS	940032121

Page 1 sur 1 < 1 >

Pour toute remarque concernant cette liste, veuillez contacter l'équipe support à l'adresse esante.gouv.fr/contact

Précédent
Suivant

- ▶ Une fois votre ESSMS sélectionné, les informations de celui-ci sont reprises en haut de la page d'inscription.
- ▶ Nous vous invitons par la suite à vérifier la liste des entités géographiques rattachées à votre ESSMS.
- ▶ Après vérification de ces informations, cliquez sur le bouton « Suivant ».

Inscription sur eCaRE

Page : Procédure d'inscription – Récapitulatif

Inscrivez-vous en tant qu'établissement

✓ ÉTAPE 1 Informations personnelles
 ✓ ÉTAPE 2 Informations de l'établissement
 3 ÉTAPE 3 Récapitulatif

Récapitulatif

○ Merci de valider le récapitulatif de votre saisie avant de confirmer la création de votre compte.

Informations personnelles

Nom d'utilisateur	testtest
Civilité	Madame
Nom	Test
Prénom	Demo
Numéro de téléphone	+33101010101
Adresse e-mail	EJ_test1111@maildrop.cc

Informations de l'établissement

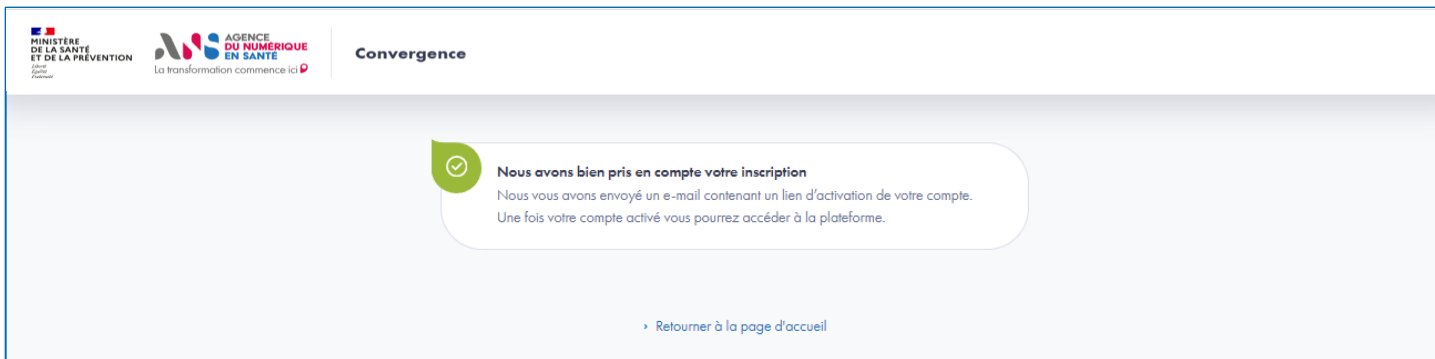
Raison sociale	DOMINO SERVICES 94
Finess EJ	130053499

Précédent Créer le compte

- ▶ En troisième étape de la procédure d'inscription, un récapitulatif vous permet de vérifier les informations saisies en étape 2.1 et 2.2 de la procédure d'inscription.
- ▶ Après avoir validé ces informations, cliquez sur le bouton « Créer le compte ».

Inscription sur eCaRE

Page : Fin de la procédure d'inscription



The screenshot shows a confirmation message on the eCaRE platform. At the top left, there are logos for the French Ministry of Health and Prevention, the Agence du Numérique en Santé, and the word 'Convergence'. The main message is enclosed in a light green rounded rectangle and contains a green checkmark icon, the text 'Nous avons bien pris en compte votre inscription', and a paragraph explaining that an activation email has been sent and that the user can access the platform once the account is activated. At the bottom center, there is a blue link that says 'Retourner à la page d'accueil'.

- ▶ A la suite de la création du compte, un e-mail vous est envoyé à l'adresse e-mail renseignée lors de l'inscription contenant le lien d'activation du compte. Cliquez sur ce lien pour activer le compte et vous connecter à la plateforme eCaRE opérée par Convergence.



Connexion à eCARE

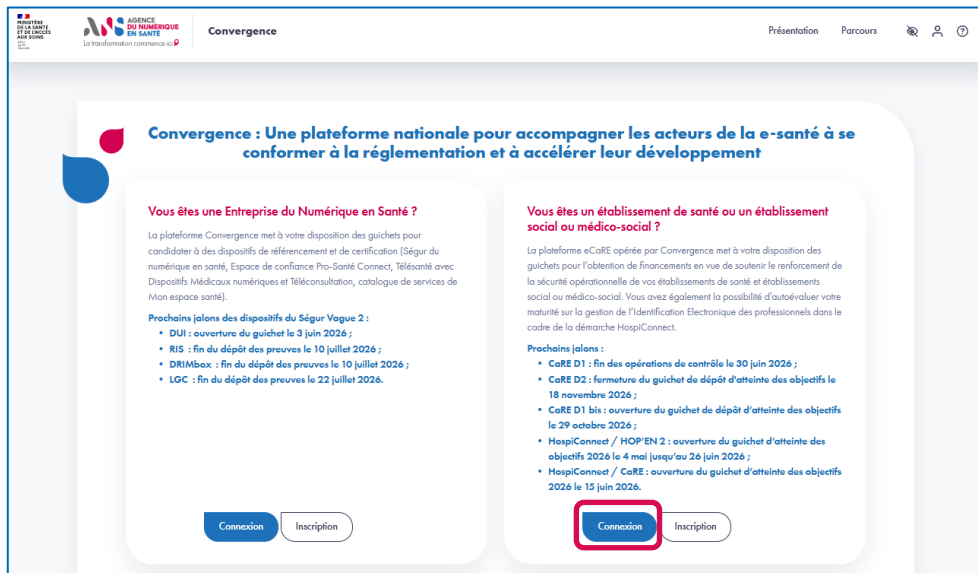
Comment se connecter à la plateforme ?

Connexion à eCaRE

- ▶ Une fois votre compte eCaRE créé et activé, suivez les actions ci-dessous pour vous connecter en tant qu'établissement ou service social ou médico-social à la plateforme eCaRE opérée par Convergence.
- ▶ Les étapes à suivre sont les suivantes :
 - 1 Redirection vers la page de connexion des établissements depuis la page d'accueil de la plateforme Convergence
 - 2 Saisie des identifiants du compte
 - 3 Validation de la double authentification et connexion à la plateforme eCaRE

Connexion à eCaRE

Page : Page d'accueil non connectée de la plateforme Convergence



The screenshot shows the homepage of the Convergence platform. At the top, there are logos for the Agence du Numérique en Santé and the French Republic, along with the CaRE logo and the European Union logo. The main heading is "Convergence : Une plateforme nationale pour accompagner les acteurs de la e-santé à se conformer à la réglementation et à accélérer leur développement". Below this, there are two main sections: "Vous êtes une Entreprise du Numérique en Santé ?" and "Vous êtes un établissement de santé ou un établissement social ou médico-social ?". Each section contains a description of the platform's services and a list of upcoming milestones. At the bottom of each section, there are buttons for "Connexion" and "Inscription". The "Connexion" button in the second section is highlighted with a red box.

Convergence

Présentation Parcours

Convergence : Une plateforme nationale pour accompagner les acteurs de la e-santé à se conformer à la réglementation et à accélérer leur développement

Vous êtes une Entreprise du Numérique en Santé ?

La plateforme Convergence met à votre disposition des guichets pour candidater à des dispositifs de référencement et de certification (Séjour numérique en santé, Espace de confiance Pro-Santé Connect, Téléconsult avec Dispositifs Médicaux numériques et Téléconsultation, catalogue de services de Mon espace santé).

Prochains jalons des dispositifs du Séjour Vague 2 :

- DJI : ouverture du guichet le 3 juin 2026 ;
- RIS : fin du dépôt des preuves le 10 juillet 2026 ;
- DRIMbox : fin du dépôt des preuves le 10 juillet 2026 ;
- LGC : fin du dépôt des preuves le 22 juillet 2026.

Connexion **Inscription**

Vous êtes un établissement de santé ou un établissement social ou médico-social ?

La plateforme eCaRE opérée par Convergence met à votre disposition des guichets pour l'obtention de financements en vue de soutenir le renforcement de la sécurité opérationnelle de vos établissements de santé et établissements social ou médico-social. Vous avez également la possibilité d'autoévaluer votre maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect.

Prochains jalons :

- CaRE D1 : fin des opérations de contrôle le 30 juin 2026 ;
- CaRE D2 : fermeture du guichet de dépôt d'atteinte des objectifs le 18 novembre 2026 ;
- CaRE D1 bis : ouverture du guichet de dépôt d'atteinte des objectifs le 29 octobre 2026 ;
- HospiConnect / HOP'EN 2 : ouverture du guichet d'atteinte des objectifs 2026 le 4 mai jusqu'au 26 juin 2026 ;
- HospiConnect / CaRE : ouverture du guichet d'atteinte des objectifs 2026 le 15 juin 2026.

Connexion **Inscription**

- Depuis la page d'accueil non connectée de la plateforme Convergence (<https://convergence.esante.gouv.fr/>), cliquez sur le bouton « Connexion » de la rubrique « Vous êtes un établissement de santé ou un établissement ou service social ou médico-social ? ».

Connexion à eCaRE

Page : Mire de connexion pour les établissements

Connectez-vous

* champs obligatoires

Vous êtes un établissement

Nom d'utilisateur ou adresse email*

Mot de passe*

↳ Mot de passe oublié ?

Précédent Se connecter

↳ Pas encore inscrit ?

- ▶ Saisissez votre nom d'utilisateur ou votre adresse e-mail renseignés lors de votre inscription.
- ▶ Saisissez votre mot de passe puis cliquez sur le bouton « Se connecter ».

Connexion à eCaRE

Page : Double authentification pour les établissements de santé

Code à usage unique transmis par e-mail
Un code de connexion à usage unique vient de vous être envoyé à l'adresse e-mail que vous avez renseignée lors de votre inscription. Nous vous invitons à le reporter ci-dessous pour vous connecter.

Connectez-vous
* champs obligatoires

Vous êtes un établissement de santé

Nom d'utilisateur ou adresse email*

jeansantecvg@yopmail.com

Code transmis*

Valider

Envoyer un nouveau code

- ▶ Un e-mail vous est envoyé à votre adresse e-mail contenant un code de connexion à usage unique et valable 10 minutes.
- ▶ Vous pouvez demander un nouveau code en cliquant sur le lien « Envoyer un nouveau code » en bas de la page de connexion dans le cas où le délai de 10 minutes est dépassé.
- ▶ Pour finaliser votre connexion, saisissez le code transmis par e-mail et cliquez sur le bouton « Valider ».
- ▶ Lors de votre première connexion, vous devrez valider les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme eCaRE opérée par Convergence.



Créer une candidature

Comment créer une candidature pour la phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS ?

Créer une candidature pour l'AAP ESSMS

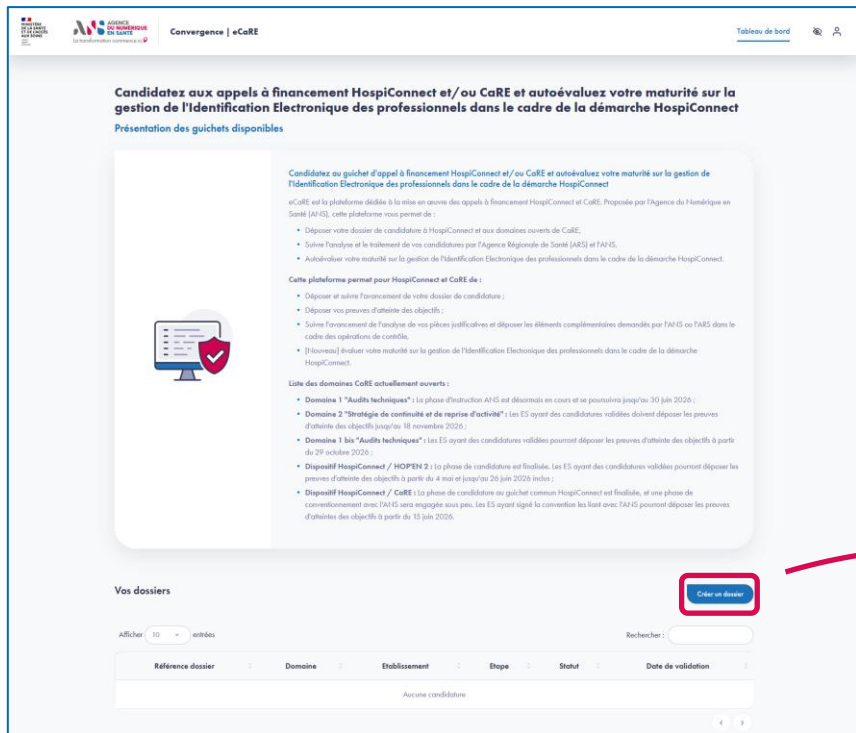
- ▶ Cette section vous présente les actions à réaliser si vous souhaitez créer un dossier pour candidater à la phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS.

- ▶ Les étapes à suivre sont les suivantes :

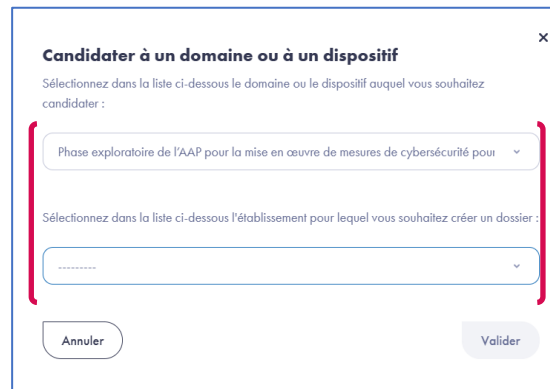
 - 1 Création d'un dossier
 - 2 Complétion du formulaire de candidature et transmission de votre candidature
 - 3 Réponse à une demande de modification de la part d'un vérificateur

Création d'une candidature pour l'AAP ESSMS

Page : Tableau de bord connecté



- ▶ Une fois connecté, depuis le tableau de bord, cliquez sur le bouton « Créer un dossier ». La liste des guichets ouverts pour votre ESSMS s'affiche alors dans une modale.
- ▶ Sélectionnez le guichet "Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS" parmi la liste proposée dans la modale puis sélectionnez l'ESSMS pour lequel vous souhaitez candidater et cliquez sur le bouton « Valider ».
- ▶ A noter qu'une fois la date limite de candidature au guichet dépassée, il ne vous sera plus possible de créer ou valider un dossier pour ce guichet.



Candidater à un domaine ou à un dispositif

Sélectionnez dans la liste ci-dessous le domaine ou le dispositif auquel vous souhaitez candidater :

Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Sélectionnez dans la liste ci-dessous l'établissement pour lequel vous souhaitez créer un dossier :

.....

Annuler Valider

Création d'une candidature pour l'AAP ESSMS

Page : Formulaire de candidature (1/2)

Convergence | eCaRE

Tableau de bord > Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Dossier n° NSCQGGBPCO

Dossier : Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

ÉTAPE 1
Formulaire de candidature

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

Présentation POC AAP

Ce formulaire permet à votre structure de déposer sa candidature à la phase exploratoire (POC) de l'appel à projet national sur la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les établissements et services du secteur social et médico-social (ESSMS).
Vous devrez renseigner les informations suivantes pour finaliser votre candidature :

- Le parcours envisagé
- La déclaration d'atteinte des prérequis du POC de l'AAP Cyber médico-social
- Le cadre de réponse renseigné
- Les noms et coordonnées des contacts dans votre structure (RSSI, DSL, signataire convention, référent CaRE)
- Les informations bancaires nécessaires pour le versement du financement

Une fois votre candidature finalisée, elle sera traitée par l'ANIS qui pourra être amenée à revenir vers vous si votre dossier a besoin d'être complété. Votre dossier sera instruit selon les critères de sélection définis dans le cahier des charges.
[Cahier des charges](#)

Informations de votre établissement

Type d'établissement : ESSMS
Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Raison sociale juridique : ASS/ACCUEIL FORMA II ISERT PERSON SOURD
FINISS de FEJ : 010000255

Engagement *

Je certifie pouvoir engager mon établissement / mon groupe d'établissements à candidater au POC de l'AAP Médico-Social CaRE.

L'étape « Formulaire de candidature » est complétée à **0 %**

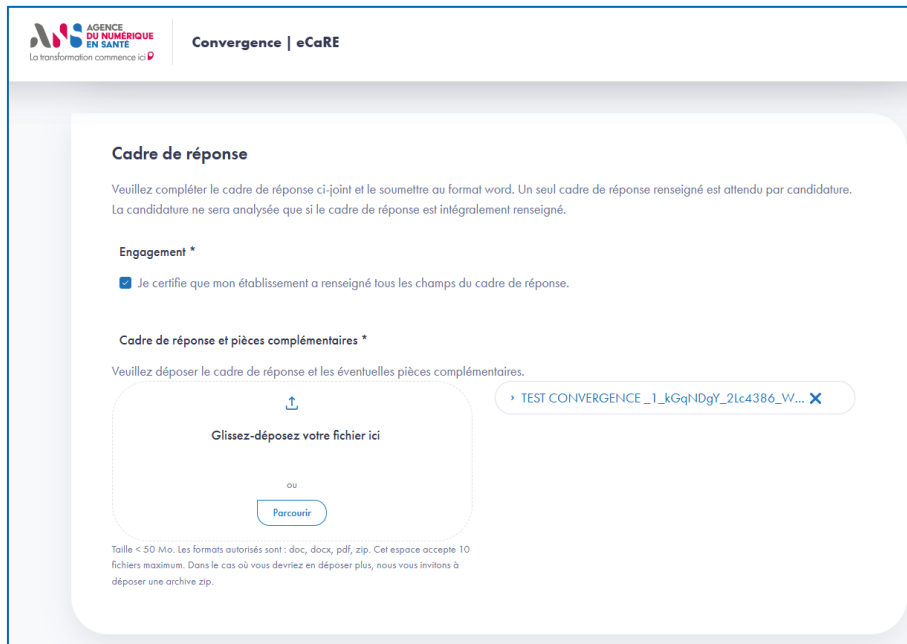
0/19 questions obligatoires répondues

- Engagement
- Je candidate en tan...
- Je candidate sur le...
- Typologie du candid...
- Quel est mon rôle a...
- Engagement contact
- Prérequis n°1 - Ét...
- Pièces justificativ...
- Prérequis n°2 - Fou...
- Pièces justificativ...
- Prérequis n°3 - Réa...

- ▶ Une fois votre candidature initiée, vous accédez au formulaire de la candidature à compléter :
 1. Complétez le formulaire de candidature en renseignant tous les champs affichés.
 2. Cliquez sur le bouton « Suivant », pour accéder au récapitulatif de votre saisie.
- ▶ A noter qu'une fois la date limite de premier dépôt de candidature dépassée, il ne vous sera plus possible de modifier votre saisie ni de transmettre votre candidature.

Création d'une candidature pour l'AAP ESSMS

Page : Formulaire de candidature (2/2)



The screenshot shows a web interface for a bid submission. At the top left, there are logos for 'AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ' and 'Convergence | eCaRE'. The main heading is 'Cadre de réponse'. Below it, instructions state: 'Veuillez compléter le cadre de réponse ci-joint et le soumettre au format word. Un seul cadre de réponse renseigné est attendu par candidature. La candidature ne sera analysée que si le cadre de réponse est intégralement renseigné.' There is a section for 'Engagement *' with a checked checkbox: 'Je certifie que mon établissement a renseigné tous les champs du cadre de réponse.' Below that is 'Cadre de réponse et pièces complémentaires *' with instructions: 'Veuillez déposer le cadre de réponse et les éventuelles pièces complémentaires.' A large dashed box contains the text 'Glissez-déposez votre fichier ici' and a 'Parcourir' button. To the right, a file name 'TEST CONVERGENCE _1_kGqNDgY_21c4386_W...' is shown with a close icon. At the bottom, a note specifies: 'Taille < 50 Mo. Les formats autorisés sont : doc, docx, pdf, zip. Cet espace accepte 10 fichiers maximum. Dans le cas où vous devriez en déposer plus, nous vous invitons à déposer une archive zip.'

Pour tous les champs nécessitant le dépôt de pièces jointes :

- ▶ Vérifiez les formats autorisés
- ▶ Vérifiez le nombre de documents que vous pouvez déposer au maximum par espace de dépôt ; dans le cas où vous devriez en déposer plus, nous vous invitons à déposer une archive zip
- ▶ Vérifiez le poids maximal autorisé par espace de dépôt

Si besoin, vous pouvez archiver un document déposé en cliquant sur l'icône ✕

Création d'une candidature pour l'AAP ESSMS

Page : Récapitulatif du formulaire de candidature

The screenshot shows a web interface for the 'Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS'. At the top, it says 'Convergence | eCaRE'. Below that, the title of the phase is displayed. A progress indicator shows '1' for 'Formulaire de candidature'. A 'Vérifier votre saisie' button is present, with a note: 'Avant de transmettre votre dossier, nous vous invitons à valider le récapitulatif de votre saisie'. A completion status box indicates '100%' completion of 19/19 mandatory questions. The 'Présentation POC AAP' section explains that the form is for depositing a candidature to the exploratory phase (POC) of the call for projects related to the implementation of cybersecurity measures for ESSMS. It lists required information: contact details, declaration of interest, POC framework, and contact information. A 'Retour' button is on the bottom left, and a 'Transmettre votre dossier' button is on the bottom right.

- ▶ Après avoir vérifié votre saisie sur le récapitulatif, cliquez sur le bouton « Transmettre votre dossier » afin de transmettre votre formulaire de candidature aux vérificateurs de l'ANS.
- ▶ A la suite de l'analyse de votre candidature par l'ANS, vous recevrez une notification pour vous informer de la validation ou du rejet de votre candidature.

Création d'une candidature pour l'AAP ESSMS

Page : Formulaire de candidature

Tableau de bord > Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Dossier n° NSCQG0BFCO

Dossier : Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

ÉTAPE 1
Formulaire de candidature

Demande de modification de l'étape Formulaire de candidature

Demande de modification x

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

L'étape « Formulaire de candidature » est complétée à **100 %**
19/19 questions obligatoires répondues

Présentation POC AAP

Ce formulaire permet à votre structure de déposer sa candidature à la phase exploratoire (POC) de l'appel à projet national sur la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les établissements et services du secteur social et médico-social (ESSMS). Vous devez renseigner les informations suivantes pour finaliser votre candidature :

- La parcouris envisagé
- La déclaration d'atteinte des prérequis du POC de l'AAP Cyber médico-social
- Le cadre de réponse renseigné
- Les noms et coordonnées des contacts dans votre structure (RSSI, DSI, signataire convention, référent CaRE)
- Les informations bancaires nécessaires pour le versement du financement

Une fois votre candidature finalisée, elle sera instruite par l'ANIS qui pourra être amenée à revenir vers vous si votre dossier a besoin d'être complété. Votre dossier sera instruit selon les critères de sélection définis dans le cahier des charges.

[Cahier des charges](#)

Informations de votre établissement
Type d'établissement : ESSMS

- Dans le cas où le vérificateur ANS vous demande d'apporter des modifications à votre candidature, un e-mail vous est envoyé et vous invite à vous connecter à la plateforme eCaRE pour apporter les modifications demandées :
1. Accédez à votre candidature. La demande de modification émise par le vérificateur se trouve en au haut du formulaire de candidature ;
 2. Apportez les modifications demandées ;
 3. Vérifiez le récapitulatif de votre saisie et transmettez votre candidature à nouveau à l'ANS sur la plateforme eCaRE.

Vérifiez que les courriels provenant de ans-support-convergence@esante.gouv.fr ne sont pas interceptés par vos filtres de sécurité ou courriers indésirables.

Retour au tableau de bord

Enregistrer comme brouillon

Suivant



Candidater au nom de plusieurs établissements

Comment rattacher des établissements à mon compte eCaRE ?

Rattachement d'autres établissements à mon compte eCaRE

Page : Tableau de bord connecté

The screenshot shows the user interface of the eCaRE platform. At the top left, there are logos for the Agence du Numérique en Santé and the French Republic. The main header area contains the text 'Convergence | eCaRE' and 'Tableau de bord'. Below this, there is a prominent announcement: 'Candidatez aux appels à financement HospiConnect et/ou CaRE maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect'. Underneath, it says 'Présentation des guichets disponibles'. A dropdown menu is open, showing the user's profile 'ESSMS Entité' and 'Etablissement'. The menu items are 'Votre tableau de bord' and 'Votre compte', with 'Votre compte' highlighted by a red box. A 'Déconnexion' button is visible at the bottom of the menu. The background of the dashboard shows a section for 'Candidater au guichet d'appel à financement HospiConnect et/ou CaRE sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le HospiConnect'.

- ▶ En tant que référent, vous avez la possibilité de représenter plusieurs établissements. Voici comment candidater au nom de plusieurs établissements :
 1. Une fois sur votre tableau de bord, cliquez sur l'icône profil qui se trouve dans la barre de navigation.
 2. Puis, cliquez sur la page « Votre compte ».

Rattachement d'autres établissements à mon compte eCaRE

Page : Votre compte

Voire compte

Vos informations

[Modifier le mot de passe](#)

Informations du compte

Civilité	Prénom	Nom
Madame	ESSMS	Entité
Username	Type d'établissement	
Entite_ESSMS	ESSMS	
Raisons sociale EJ	FINESS EJ	
ASS.ACCUEIL FORMA INSERT PERSON SOURD	010000255	
E-mail		
entite_essms@maildrop.cc		
Version actuelle des CGU		
Acceptée		

Vos établissements

[Ajouter un établissement](#)

Si vous représentez plusieurs établissements dans le cadre des guichets disponibles, vous pouvez candidater au nom de plusieurs établissements directement avec votre compte eCaRE. Vous trouverez ci-dessous la liste des établissements que vous représentez.

- ASS.ACCUEIL FORMA INSERT PERSON SOURD
- APF FRANCE HANDICAP (Paris) (750719239)

Depuis la page « Votre compte », vous pouvez consulter l'ensemble des établissements auxquels vous avez accès au sein de la section « Vos établissements »

1. Dans cette section, l'établissement sélectionné lors de votre inscription sur eCaRE s'affiche par défaut.
2. Si vous souhaitez représenter plusieurs établissements, cliquez sur « Ajouter un établissement ».

Rattachement d'autres établissements à mon compte eCaRE

Page : Votre compte

Ajouter un établissement à votre compte
* Champs obligatoires

Informations de l'établissement

Merci de sélectionner le type d'établissement ainsi que la région de rattachement de votre établissement. Dans le cas des GHT, sélectionnez la région de rattachement de l'établissement support de votre GHT.

Type d'établissement *

ESSMS

Région *

Précédent

Ajouter un établissement à votre compte
* Champs obligatoires

Informations de l'établissement

Type d'établissement : ESSMS
Région : Ile-de-France

❌ Merci de sélectionner votre établissement. Vous pouvez utiliser la barre de recherche ci-dessous.

HEUCS

Finess EJ de l'établissement	Raison sociale de l'établissement	Action
130003568	HEUCS SARLITE	Sélectionner

Page 1 sur 1 (1/1) sur 2.082 entrées au total

Ajouter un établissement à votre compte
Informations de l'établissement

Type d'établissement : ESSMS
Région : Ile-de-France
Finess EJ de l'établissement : 130003568
Raison sociale de l'établissement : HEUCS

Pour information, vous trouvez ci-dessous la liste des entités géographiques identifiées et rattachées à votre établissement.

Afficher : 10 entrées Rechercher :

Raison sociale	Finess EG
EHPAD RESIDENCE HIPPOCRATE	920003944

Page 1 sur 1

Pour toute remarque concernant cette liste, veuillez contacter l'équipe support à l'adresse essms@ca-re.fr / contact@ca-re.fr

Précédent

Ajouter l'établissement

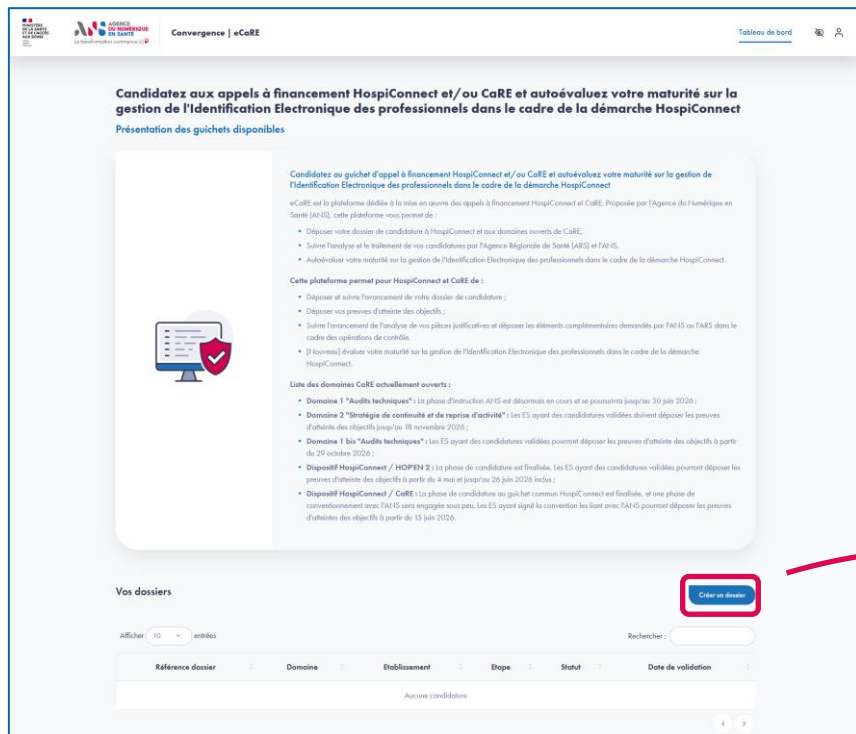
Depuis la page « Votre compte », lorsque vous ajoutez un établissement, plusieurs écrans apparaissent les uns après les autres.

1. Vous devez renseigner le type d'établissement "ESSMS" ainsi que la région de celui-ci.
2. Vous devez ensuite renseigner son numéro FINESS Juridique ou sa raison sociale juridique.
3. Puis, vous devez cliquer sur le bouton « Sélectionner » de l'établissement qui s'affiche parmi les résultats de recherche.
4. Enfin, vous pouvez cliquer sur le bouton « Ajouter l'établissement ».

Les établissements ajoutés apparaissent ensuite dans la section vos établissements sur la page « Votre compte ».

Rattachement d'autres établissements à mon compte eCaRE

Page : Tableau de bord connecté



Candidater aux appels à financement HospiConnect et/ou CaRE et autoévaluez votre maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect
Présentation des guichets disponibles

Candidatez au guichet d'appel à financement HospiConnect et/ou CaRE et autoévaluez votre maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect

eCaRE est la plateforme dédiée à la mise en œuvre des appels à financement HospiConnect et CaRE. Proposée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), cette plateforme vous permet de :

- Déposer votre dossier de candidature à HospiConnect et aux domaines ouverts de CaRE.
- Suivre l'analyse et le traitement de vos candidatures par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'ANRS.
- Autoévaluer votre maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect.

Cette plateforme permet pour HospiConnect et CaRE de :

- Déposer et suivre l'avancement de votre dossier de candidature ;
- Déposer vos preuves d'obtention des objectifs ;
- Suivre l'avancement de l'analyse de vos pièces justificatives et déposer les éléments complémentaires demandés par l'ARS ou l'ANRS dans le cadre des opérations de contrôle.
- [à venir] Evaluer votre maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect.

Liste des domaines CaRE actuellement ouverts :

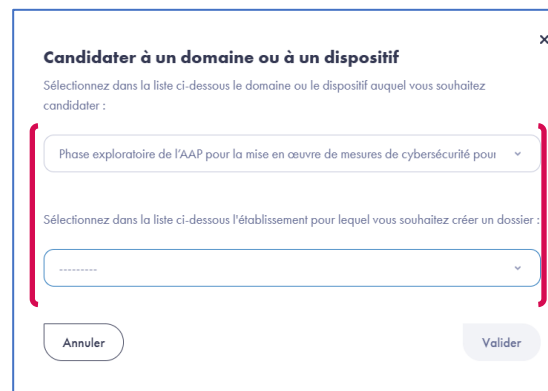
- Domaine 1 "Audits techniques"** : La phase d'instruction ANRS est désormais en cours et se poursuit jusqu'au 30 juin 2026 ;
- Domaine 2 "Stratégie de continuité et de reprise d'activité"** : Les ES ayant des candidatures validées doivent déposer les preuves d'obtention des objectifs jusqu'au 30 novembre 2026 ;
- Domaine 1 bis "Audits techniques"** : Les ES ayant des candidatures validées peuvent déposer les preuves d'obtention des objectifs à partir du 29 octobre 2026 ;
- Dispositif HospiConnect / HOPHEN 2** : la phase de candidature est finalisée. Les ES ayant des candidatures validées peuvent déposer les preuves d'obtention des objectifs à partir du 4 mai et jusqu'au 26 juin 2026 inclus ;
- Dispositif HospiConnect / CaRE** : la phase de candidature au guichet commun HospiConnect est finalisée, et une phase de conventionnement avec l'ANRS sera engagée sous peu. Les ES ayant signalé la convention les liait avec l'ANRS pour déposer les preuves d'obtention des objectifs à partir du 15 juin 2026.

Vos dossiers

Afficher 10 établissements Rechercher :

Référence dossier	Domaine	Etablissement	Etape	Statut	Date de validation
Aucune candidature					

- ▶ Une fois le nouvel établissement ajouté à la liste de vos établissements, retournez sur votre tableau de bord et cliquez sur le bouton « Créer un dossier ».
- ▶ Sélectionnez le guichet "Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS" parmi la liste proposée dans la modale puis sélectionnez l'établissement pour lequel vous souhaitez candidater et cliquez sur le bouton « Valider ».



Candidater à un domaine ou à un dispositif ✕

Sélectionnez dans la liste ci-dessous le domaine ou le dispositif auquel vous souhaitez candidater :

Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Sélectionnez dans la liste ci-dessous l'établissement pour lequel vous souhaitez créer un dossier :

.....

Annuler Valider



Transfert d'un dossier

Comment modifier le référent de mon dossier ?

Transfert d'un dossier

- ▶ Cette section vous présente les actions à réaliser si vous souhaitez modifier le référent de votre dossier.

 - ▶ Pour des raisons de sécurité, il ne peut y avoir qu'un seul référent par dossier. Le référent est le seul pouvant accéder et modifier le dossier depuis la plateforme eCaRE opérée par Convergence.

 - ▶ Les étapes à suivre sont les suivantes :
- 1 Inscription du nouveau référent du dossier sur eCaRE
 - 2 Transfert du dossier au nouveau référent (2.1 à 2.2)

Transfert d'un dossier

Page : Tableau de bord connecté

The screenshot shows the user interface of the eCaRE platform. At the top left, there are logos for ANS and the French Republic, along with the text 'Convergence | eCaRE'. The main content area features a large heading: 'Candidatez aux appels à financement HospiConnect et/ou CaRE maturité sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le cadre de la démarche HospiConnect'. Below this, there is a sub-heading 'Présentation des guichets disponibles' and a list of available services, including 'Candidatez au guichet d'appel à financement HospiConnect et/ou Ca sur la gestion de l'Identification Electronique des professionnels dans le HospiConnect'. At the bottom, a note states: 'eCaRE est la plateforme dédiée à la mise en œuvre des appels à financement HospiConnect et CaRE. Proposée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), cette plateforme vous permet de :'. On the right side, there is a user profile sidebar titled 'Tableau de bord' with a user icon. The sidebar contains the text 'ESSMS Entité', 'Etablissement', and a list of navigation options: 'Votre tableau de bord' and 'Votre compte' (which is highlighted with a red box). A 'Déconnexion' button is located at the bottom of the sidebar.

- ▶ Afin de pouvoir transférer votre dossier à un nouveau référent, le nouveau référent doit dans un premier temps créer son compte sur eCaRE au sein de votre même établissement.
 - Pour la création du compte, se reporter à la section « Inscription sur eCaRE » de ce guide.
- ▶ Une fois le compte créé sur la plateforme eCaRE opérée par Convergence, connectez-vous et rendez-vous sur la page « Votre compte » accessible depuis l'icône utilisateur de la barre de navigation.

Transfert d'un dossier

Page : Votre compte

Vos collaborateurs

L'inscription sur la plateforme eCaRE est ouverte à tous les collaborateurs en établissements sans restriction particulière. Nous vous invitons à vérifier que le compte de l'utilisateur auquel vous transférez un dossier sur la plateforme est bien détenu par le collaborateur du même nom. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le support [📧](#)

🔍 Réfèrent Nouveau

Ses informations

Civilité	Prénom	Nom
Madame	Réfèrent	Nouveau

Transférer mes dossiers →

- ▶ Depuis la page Votre compte, vous pouvez consulter la liste des collaborateurs de votre établissement de santé inscrits sur la plateforme eCaRE opérée par Convergence.
- ▶ Cliquez sur le nom du collaborateur auquel vous souhaitez transférer votre dossier CaRE, puis cliquez sur le bouton « Transférer mes dossiers ».

NB : L'inscription sur la plateforme eCaRE est ouverte à tous les collaborateurs en établissement de santé, social ou médico-social, sans restriction particulière. Nous vous invitons à vérifier que le compte de l'utilisateur auquel vous transférez un dossier sur la plateforme est bien détenu par le collaborateur du même nom.

Transfert d'un dossier

Page : Votre compte

Transférer un dossier

L'inscription sur la plateforme eCaRE est ouverte à tous les collaborateurs en établissements de santé sans restriction particulière. Nous vous invitons à vérifier que le compte de l'utilisateur auquel vous transférez un dossier sur la plateforme est bien détenu par le collaborateur du même nom. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le support ans-support-convergence@esante.gouv.fr

Veillez sélectionner le dossier que vous souhaitez transférer. Attention, vous n'aurez plus accès au dossier après validation du transfert.

- ▶ Sélectionnez au niveau de la pop-in qui s'ouvre la référence du dossier que vous souhaitez transférer à votre collaborateur.
- ▶ Une fois la référence de dossier sélectionnée, le bouton « Confirmer le transfert » en bas de la pop-in devient cliquable. Cliquez dessus pour valider le transfert de dossier.

NB : Attention, vous n'aurez plus accès au dossier après validation du transfert.



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante_gouv.fr



[linkedin.com/company/asip-sante](https://www.linkedin.com/company/asip-sante)